

qui appartenait à ceux de Montbrison. Cette famille si nombreuse s'éteignit peu à peu ; elle n'était plus représentée, à la fin du XVIII^e siècle, que par MM. de La Mure de Champs et du Poyet qui siégèrent à l'assemblée provinciale de la noblesse, en 1789. Ces deux derniers chefs de cette maison moururent peu après, sans laisser d'héritier de leur nom. M. Hubert Le Conte est actuellement un des représentants de cette famille, par son aïeule Marguerite de La Mure qui avait épousé un Le-Conte.

Le père de Jean-Marie de La Mure, l'historien du Forez, nommé François de La Mure, sieur de Bienavant, qualifié noble et conseiller du Roi, et, en 1634, premier président de l'élection de Roanne, mourut en 1637. Il avait épousé Jeanne Gayardon de Grésolles, fille de Guillaume Gayardon et de Philiberte Coton, celle-ci sœur du Père Coton. Jean-Marie de La Mure était donc petit-neveu du célèbre confesseur de Henri IV et de Louis XIII, et, par conséquent, cousin du Père de la Chaize, petit-neveu lui-même du Père Coton, et qui, plus tard, remplit le même ministère auprès de Louis XIV.

La Mure comptait dans sa parenté, un érudit qui, de son vivant, jouissait d'un certain renom, Antoine de Laval, à qui l'on doit la publication des excellents Mémoires de Marillac sur le Connétable. Il nous apprend aussi, dans ses notes manuscrites, que l'auteur de la *Bibliothèque françoise*, Antoine Du Verdier était son aïeul ; il s'est complu à mentionner un La Mure, moine de l'Île-Barbe, qui avait laissé une chronique de cette abbaye ; enfin son père lui-même avait écrit des mémoires relatifs à l'histoire du Forez. La Mure semblait donc tenir naturellement de sa famille le goût des études historiques.

Il nous apprend, dans son *Histoire civile et ecclésiastique du pays de Forez* et dans sa *Bibliothèque forésienne*, qu'il naquit à Roanne. M. Alphonse Coste qui a bien voulu compiler pour nous, avec le plus grand soin, les registres paroissiaux de cette ville, n'a découvert que les actes baptistaires de six frères ou sœurs de l'historiographe. Malgré les plus minutieuses recherches, M. Coste n'a pu trouver l'acte de naissance de ce dernier, mais, comme il a constaté dans ces registre une lacune du 21 mars